

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 24 octobre 2013

Le conseil municipal de la commune s'est réuni, sous la présidence d'Alain Faucuit, maire. Guy Chats, absent excusé, 9 conseillers étaient présents.

Les décisions modificatives suivantes ont été votées à l'unanimité :

- 1) 26.600€, en excédent de fonctionnement, ont été versés en investissements (aménagement de la salle des fêtes et voirie) ;
- 2) 12.600€ ont été reversés en investissements pour la création de la nouvelle cuisine de la salle des fêtes ;
- 3) accord du conseil municipal pour la création de statuts pour le syndicat du Chassezac.

- Dans les questions diverses, le conseil a accepté une demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école de Joyeuse de 422,80€ par enfant et qui concerne 3 enfants scolarisés dans cette école.

- Infos SICTOBA : à compter du 1^{er} novembre, les journaux et papiers seront collectés en mélange dans les bacs jaunes. Les bacs bleus seront retirés. Une journée européenne de la réduction des déchets sera organisée par La SICTOBA, sur la place Henri Thibon, le samedi 16 novembre, à l'occasion du marché local.

- Les travaux de création de la nouvelle cuisine attenante à la salle des fêtes, ont débuté et seront terminés pour la 1^{ère} semaine de décembre, la salle étant louée le 7 décembre.